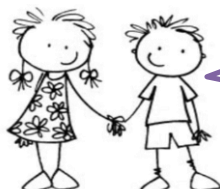




41 familles ont pu profiter de 306 demi-journées effectives de répit : pour cela 33 jours d'ouverture ont été proposés pour 44 jeunes, de 3 à 20 ans, en situation de handicap.

19 filles



25 garçons

10 nouvelles demandes de répit abouties

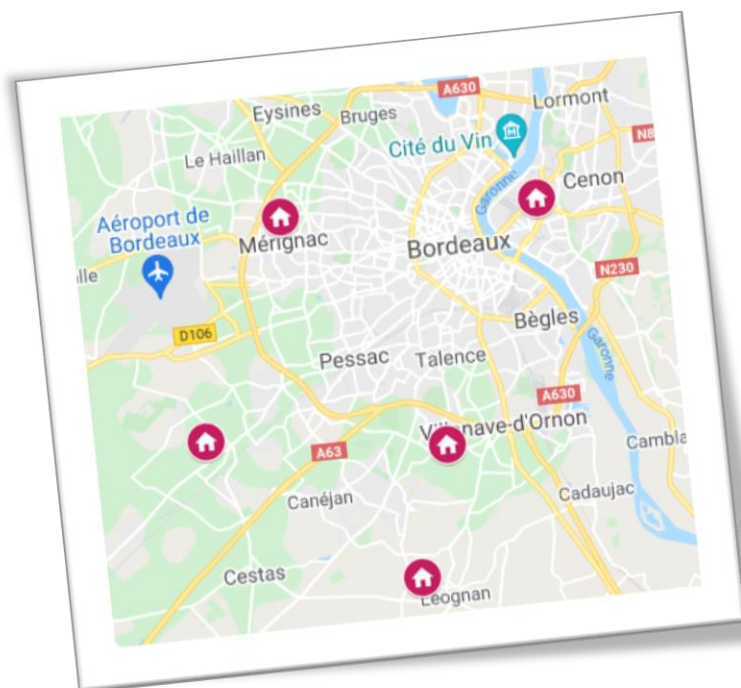


Une file active de 46 jeunes

7 demandes de répit supplémentaires non finalisées par les familles

# 5

prêts gracieux de locaux adaptés



- ✓ Léognan : prêt de l'Hôpital de jour l'Oiseau-lyre l'Association pour la Réadaptation et l'Intégration (ARI),
- ✓ Gradignan : prêt d'une villa par l'IME Don Bosco de l'association Institut Don Bosco (IDB),
- ✓ Mérignac : prêt du Relais des Aidants par le CCAS,
- ✓ Pessac : prêt de l'IME de l'Alouette par l'ADAPEI,
- ✓ Bordeaux : prêt de l'école Thiers par la Ville de Bordeaux.

8

Actions de supervision des pratiques professionnelles ont été réalisées par trois éducatrices spécialisées formées à l'accompagnement de personnes avec autisme.



Cela permet la montée en compétence des intervenants sociaux mis à disposition par le Service d'Aide A Domicile partenaire, **Amelis Services**.

Durant le premier semestre 2021, 10 intervenants sociaux se sont relayés sur les journées d'ouverture.

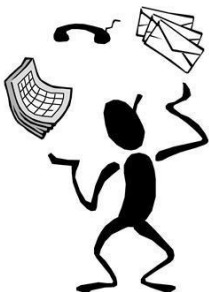
Le binôme de jeunes volontaires en service civique, octroyé par **Unis-cité**, a également assuré un soutien sans faille sur les 36 journées d'accueil. Cette expérience citoyenne a conforté leur choix professionnel d'orientation dans le travail social.

Le calendrier du premier trimestre 2021 fait apparaître **274** demandes de demi-journées d'accueil pour **145** demi-journées accordées durant 15 jours d'ouverture



Celui du second trimestre 2021 indique **392** demandes de demi-journées d'accueil pour un total de **161** validées pour 16 jours d'ouverture.

Soit 43 % d'augmentation des demandes et 11 % d'augmentation des accueils effectifs.



Grâce à nos partenaires, nous avons pu mettre en œuvre deux nouvelles actions indispensables à la poursuite et au développement du dispositif La Calmie :

- ✓ Le recrutement d'une coordonnatrice à temps plein depuis la mi-juin. Elle assure des permanences lors des journées d'accueil et prend en charge l'organisation de l'activité telle que les bénévoles l'ont mise en place. Le lien avec les bénévoles est très régulier afin de soutenir le rôle de cette professionnelle. Son recrutement a été essentiel, la montée

en charge des demandes et l'indispensable développement de la Calmie devenant extrêmement chronophage pour les bénévoles.

- ✓ **La duplication du dispositif** : grâce à la Ville de Bordeaux et au soutien du SAAD, nous avons pu démarrer l'expérimentation d'une duplication sur deux lieux d'accueil, tous les samedis depuis le 19 juin.

La Calmie, c'est aussi et toujours des partenaires financiers plus que jamais engagés à nos côtés dans une volonté de co-construction

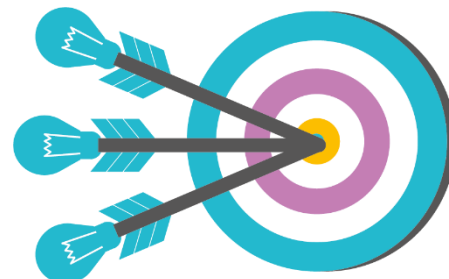
Département de la Gironde, CAF de la Gironde, Malakoff Humanis, AG2R, MSA, Crédit Agricole



### Nos perspectives et ambitions :

..restent inchangés depuis le bilan de fin 2020

- ➔ Pérenniser le dispositif et le poste de coordonnatrice
- ➔ Développer de nouveaux partenariats fonctionnels et notamment, avec les collectivités territoriales
- ➔ Mutualiser les moyens et compétences
- ➔ Conforter un partenariat avec la MDPH
- ➔ Proposer ce dispositif à l'Aide Sociale à l'Enfance
- ➔ Mettre en place un pôle ressources répit départemental



[collectif.handicap@yahoo.com](mailto:collectif.handicap@yahoo.com)

L'ensemble de nos travaux, actes de colloques, résultats d'enquête est accessible sur notre padlet : <https://padlet.com/collectifhandicap33/5yvdoqugw8692e7j>

« Pouvoir compter sur des professionnels formés et très compétents est essentiel lorsque l'on cherche du répit. En effet, rien n'est plus positif de savoir que le téléphone ne sonnera pas pour venir récupérer son enfant car il saute, fait du bruit ou bien a des comportements qui peuvent sembler étranges pour les personnes neurotypiques. J'ai ainsi pu profiter de ces laps de temps pour prendre du temps avec ma fille tout en lâchant prise car je n'étais pas inquiète pour mon fils. ». **Maman de A., 10 ans diagnostiqué avec TSA.**